

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00219 Numéro SIREN : 349 786 897 Nom ou dénomination : JOUE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2021 sous le numéro de dépôt 11551



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

JOUE DISTRIBUTION

55 Route de Monts
37300 JOUE LES TOURS

S.A.S. au capital de 400 000 €
R.C.S. TOURS 349 786 897

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2020 au 31 Janvier 2021

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

M. MARCHAND Gervais

02E86FF4C0154FE...

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

 cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 14/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. JOUE DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice du **1^{er} Février 2020 au 31 Janvier 2021**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	42 124 739 €
■ Chiffre d'affaires	66 115 641 €
■ Bénéfice net comptable	46 311 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 18/05/2021

Christian PALVADEAU

Fabienne POHARDY

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

 cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	38 833 288	8 524 476	30 308 812	32 657 752
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 153 814	92 999	1 060 815	1 075 277
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	128 875	92 999	35 876	50 338
FONDS COMMERCIAL (1)	1 024 939		1 024 939	1 024 939
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 640 541	8 431 477	28 209 064	30 585 757
TERRAINS	2 104 639	128 322	1 976 317	2 092 084
CONSTRUCTIONS	27 779 271	5 770 196	22 009 074	23 335 550
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 159 203	2 177 369	3 981 834	4 852 176
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	596 364	355 588	240 775	301 031
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 062		1 062	4 914
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 038 932		1 038 932	996 717
PARTICIPATIONS	19 995		19 995	19 995
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	98 232		98 232	115 984
TITRES IMMOBILISES DIVERS	717 599		717 599	662 758
PRETS	195 070		195 070	189 945
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 035		8 035	8 035
ACTIF CIRCULANT	11 832 765	16 838	11 815 926	11 861 913
STOCKS ET EN-COURS	6 122 348	14 840	6 107 508	6 446 195
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	30 256		30 256	26 925
MARCHANDISES	6 092 091	14 840	6 077 251	6 419 270
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	18 607		18 607	15 553
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 270 023	1 998	4 268 025	3 679 565
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 366 597	1 998	1 364 599	719 954
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 903 426		2 903 426	2 959 611
CREANCES DIVERSES (3)	669 046		669 046	1 152 960
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 699		1 699	1 699
DISPONIBILITES	250 392		250 392	208 917
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	500 646		500 646	357 021
TOTAL GENERAL	50 666 053	8 541 314	42 124 739	44 519 665
(1) Dont droit au bail			95 000	95 000
(2) Dont à moins d'un an			3 756	7 451
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	17 798	(28 512)
CAPITAL	400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	221 261	221 261
RESERVES	40 000	2 633 773
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
AUTRES RESERVES		2 593 773
REPORT A NOUVEAU	(689 773)	
RESULTAT DE L'EXERCICE	46 311	(3 283 547)
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>17 798</i>	<i>(28 512)</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	413 114	316 520
PROVISIONS POUR RISQUES	413 114	316 520
DETTES (1)	41 693 826	44 231 658
DETTES FINANCIERES (2)	33 555 592	36 403 815
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	29 352 184	32 581 237
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	4 203 408	3 822 577
DETTES D'EXPLOITATION	7 967 955	6 787 637
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 334 318	5 452 539
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 489 970	1 259 154
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	143 667	75 943
DETTES DIVERSES	166 944	1 037 871
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	108 128	1 006 386
AUTRES DETTES DIVERSES	58 816	31 485
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 333	2 333
TOTAL GENERAL	42 124 739	44 519 665
(1) Dont à plus d'un an	30 614 774	31 922 876
Dont à moins d'un an	11 079 052	12 308 782
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	84 686	1 205 596



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	66 409 357	46 918 065
VENTES DE MARCHANDISES	64 699 147	45 634 019
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	16 468	11 420
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 400 024	1 103 335
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>66 115 641</i>	<i>46 748 776</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	51 122	
TRANSFERTS DE CHARGES	203 945	147 429
AUTRES PRODUITS	38 649	21 859
CHARGES D'EXPLOITATION	66 463 791	50 239 543
ACHATS DE MARCHANDISES	48 411 122	39 640 972
VARIATION DES STOCKS	327 178	(4 706 897)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	151 820	183 347
VARIATION DES STOCKS	(3 331)	(18 204)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 491 308	6 358 007
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	679 697	533 716
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 383 330	4 907 729
CHARGES SOCIALES	1 413 606	1 261 642
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 500 900	2 009 567
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	14 840	8
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	45 283	48 456
AUTRES CHARGES	48 034	21 196
RESULTAT D'EXPLOITATION	(54 433)	(3 321 478)
PRODUITS FINANCIERS	14 435	16 512
PARTICIPATIONS	13 658	13 158
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	522	862
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	254	2 491
CHARGES FINANCIERES	347 956	356 305
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	347 956	356 305
RESULTAT FINANCIER	(333 520)	(339 793)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(387 953)	(3 661 271)



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	480 000	3 539 088
SUR OPERATIONS DE GESTION		21 914
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	480 000	3 517 174
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 734	3 130 393
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	45 734	3 128 654
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 739
RESULTAT EXCEPTIONNEL	434 265	408 694
IMPOTS SUR LES BENEFICES		30 971
<i>Total des produits</i>	<i>66 903 793</i>	<i>50 473 666</i>
<i>Total des charges</i>	<i>66 857 482</i>	<i>53 757 214</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	46 311	
PERTE NETTE COMPTABLE		(3 283 547)
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 281	4 753
Charges financières concernant les entreprises liées	8 760	1 981

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Sur le plan financier, la société a bénéficié d'un report d'échéances de 6 mois sur l'ensemble de ses emprunts, pour un montant total de 915 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La prorogation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2021-160 du 15 février 2021 suite à la pandémie de Covid-19 n'a aucun impact significatif sur les comptes établis au 31/01/2021.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'apport suite à la fusion ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 15 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec l'amortissement économique des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 400 euros.

Fonds commercial

* Valeur d'apport de la S.A. ALOUETTE DISTRIBUTION	Fusion le 01.10.1997	929 939
* Droit au bail Drive	Acquisition le 14.02.2011	95 000
		1 024 939

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 151 144	2 670		1 153 815
Immobilisations corporelles	36 875 098	152 810	387 367	36 640 541
Immobilisations financières - titres	682 753	54 841		737 594
Immobilisations financières - créances	313 965	8 569	21 196	301 338
	39 022 960	218 891	408 562	38 833 289

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	75 867	17 132		92 999
Immobilisations corporelles	6 289 341	2 483 769	341 632	8 431 477
	6 365 208	2 500 901 (*)	341 632	8 524 476
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 035 343		
. dégressive		465 558		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	316 520	145 050	48 456	413 114
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	4 664	14 840	2 666	16 838
	321 184	159 890 (*)	51 122 (*)	429 952
(*) Dont :				
. exploitation		60 123	51 122	
. financier				
. exceptionnel		99 767		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	48 456
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les provisions pour risques et charges correspondent :

- à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 100 k€. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. Le délai d'appel de 60 jours n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges a été maintenue ;

- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 45 k€ ;
- au risque de non imputation sur l'impôt sur les bénéfices dans les 5 ans, de réductions d'impôts mécénat à hauteur de 268 k€.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	301 338	3 757	297 582
Acomptes versés sur commandes	18 608	18 608	
Créances d'exploitation	4 270 024	4 270 024	
Créances diverses	669 047	669 047	
Charges constatées d'avance	500 646	500 646	
	5 759 663	5 462 081	297 582

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	106 046	106 046		
Emprunts bancaires (1)	29 246 139	2 828 352	11 086 447	15 331 340
Emprunts & dettes financières divers (2)	4 203 408	6 420	4 196 988	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	7 967 956	7 967 956		
Dettes diverses	166 945	166 945		
Produits constatés d'avance	3 333	3 333		
	41 693 827	11 079 052	15 283 434	15 331 340

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 21 360

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 175 337

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 285 274

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 4 183 464

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	<u>Hypermarché</u>	<u>Drive</u>	<u>Express</u>	<u>Total</u>
- Ventes de marchandises	40 994 533	16 682 765	7 021 850	64 699 148
- Production vendue (biens)	14 921	1 548	-	16 469
- Production vendue (services)	930 388	388 305	81 331	1 400 024
	41 939 842	17 072 618	7 103 181	66 115 641

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	15
- Agents de maîtrise	25
- Employés	215
	255

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisations corporelles	45 734	480 000

Participation des salariés	Néant
-----------------------------------	--------------

Taux de l'impôt sur les bénéfices	Néant
--	--------------

Intégration fiscale

A compter du 1^{er} février 2017, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère JLT SUD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**Néant****Situation fiscale latente**

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	1 210
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	1 145

La société dispose d'un déficit fiscal reportable de 2 920 897 €.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteur de deniers, mandat d'hypothéquer à première demande) à hauteur de 29 246 139 € et par ses sûretés personnelles à hauteur de 7 436 347 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 853 815	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	148 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	415 313	415 313
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (cadres : 58%, agents de maîtrise : 36%, employés : 21%) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 204 000 €

Entreprises liées

	JOUE ENERGIE	LAGEMA	LES MARCHANDIERES	JLT SUD
Participations	10 000		9 995	
Créances rattachées à des participations			98 233	
Créances diverses		147 180		267 831
Emprunts et dettes financières divers				2 075 919
Produits de participation	203	1 517	562	
Intérêts et charges assimilées				8 760

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.S. JOUE ENERGIE 37 300 JOUE LES TOURS R.C.S. TOURS 839 062 171	S.A.S. LES MARCHANDIERES 37 300 JOUE LES TOURS R.C.S. TOURS 795 287 796
Capital	10 000	10 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-70 350	14 058
Quote-part du capital détenu	100.00%	99.95%
Valeur brute des titres détenus	10 000	9 995
Valeur nette des titres détenus	10 000	9 995
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	8 793 854	50 000
Résultat du dernier exercice clos	43 897	21 128
Dividendes encaissés	-	-
Date de clôture du dernier exercice	31/01/2021	31/01/2021

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

JOUE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : 55 Route de Monts
37300 JOUE LES TOURS
349 786 897 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JUILLET 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 46 311,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 46 311,36 euros

A l'absorption des pertes antérieures,

Au compte « Report à nouveau » 46 311,36 euros

Qui se trouve ainsi ramené à -643 462,56 euros.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2018	250 000 €	1 000	750 €	249 250 €
31/01/2019	355 000 €	1 000	1 065 €	353 935 €
31/01/2020	-	1 000	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juillet 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président
M. Gervais MARCHAND

DocuSigned by:
M. MARCHAND Gervais
02E86FF4C0154FE...

JOUE DISTRIBUTION
SAS AU CAPITAL DE 400 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 55 ROUTE DE MONTS 37300 JOUE LES TOURS
R.C.S TOURS 349 786 897
SIRET : 349 786 897 00034 – NAF : 4711F

..*.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2021

À l'assemblée générale de la société JOUE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JOUE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2020 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.



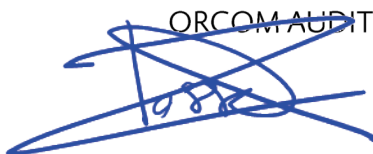
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 8 juillet 2021

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM AUDIT



T. CLOSSET

Associé


BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	38 833 288	8 524 476	30 308 812	32 657 752
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 153 814	92 999	1 060 815	1 075 277
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	128 875	92 999	35 876	50 338
FONDS COMMERCIAL (1)	1 024 939		1 024 939	1 024 939
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 640 541	8 431 477	28 209 064	30 585 757
TERRAINS	2 104 639	128 322	1 976 317	2 092 084
CONSTRUCTIONS	27 779 271	5 770 196	22 009 074	23 335 550
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	6 159 203	2 177 369	3 981 834	4 852 176
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	596 364	355 588	240 775	301 031
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 062		1 062	4 914
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 038 932		1 038 932	996 717
PARTICIPATIONS	19 995		19 995	19 995
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	98 232		98 232	115 984
TITRES IMMOBILISES DIVERS	717 599		717 599	662 758
PRETS	195 070		195 070	189 945
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 035		8 035	8 035
ACTIF CIRCULANT	11 832 765	16 838	11 815 926	11 861 913
STOCKS ET EN-COURS	6 122 348	14 840	6 107 508	6 446 195
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	30 256		30 256	26 925
MARCHANDISES	6 092 091	14 840	6 077 251	6 419 270
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	18 607		18 607	15 553
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 270 023	1 998	4 268 025	3 679 565
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 366 597	1 998	1 364 599	719 954
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 903 426		2 903 426	2 959 611
CREANCES DIVERSES (3)	669 046		669 046	1 152 960
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 699		1 699	1 699
DISPONIBILITES	250 392		250 392	208 917
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	500 646		500 646	357 021
TOTAL GENERAL	50 666 053	8 541 314	42 124 739	44 519 665
(1) Dont droit au bail			95 000	95 000
(2) Dont à moins d'un an			3 756	7 451
(3) Dont à plus d'un an				


BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	17 798	(28 512)
CAPITAL	400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	221 261	221 261
RESERVES	40 000	2 633 773
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
AUTRES RESERVES		2 593 773
REPORT A NOUVEAU	(689 773)	
RESULTAT DE L'EXERCICE	46 311	(3 283 547)
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>17 798</i>	<i>(28 512)</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	413 114	316 520
PROVISIONS POUR RISQUES	413 114	316 520
DETTES (1)	41 693 826	44 231 658
DETTES FINANCIERES (2)	33 555 592	36 403 815
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	29 352 184	32 581 237
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	4 203 408	3 822 577
DETTES D'EXPLOITATION	7 967 955	6 787 637
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 334 318	5 452 539
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 489 970	1 259 154
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	143 667	75 943
DETTES DIVERSES	166 944	1 037 871
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	108 128	1 006 386
AUTRES DETTES DIVERSES	58 816	31 485
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 333	2 333
TOTAL GENERAL	42 124 739	44 519 665
(1) Dont à plus d'un an	30 614 774	31 922 876
Dont à moins d'un an	11 079 052	12 308 782
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	84 686	1 205 596



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	66 409 357	46 918 065
VENTES DE MARCHANDISES	64 699 147	45 634 019
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	16 468	11 420
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 400 024	1 103 335
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>66 115 641</i>	<i>46 748 776</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	51 122	
TRANSFERTS DE CHARGES	203 945	147 429
AUTRES PRODUITS	38 649	21 859
CHARGES D'EXPLOITATION	66 463 791	50 239 543
ACHATS DE MARCHANDISES	48 411 122	39 640 972
VARIATION DES STOCKS	327 178	(4 706 897)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	151 820	183 347
VARIATION DES STOCKS	(3 331)	(18 204)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 491 308	6 358 007
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	679 697	533 716
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 383 330	4 907 729
CHARGES SOCIALES	1 413 606	1 261 642
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 500 900	2 009 567
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	14 840	8
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	45 283	48 456
AUTRES CHARGES	48 034	21 196
RESULTAT D'EXPLOITATION	(54 433)	(3 321 478)
PRODUITS FINANCIERS	14 435	16 512
PARTICIPATIONS	13 658	13 158
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	522	862
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	254	2 491
CHARGES FINANCIERES	347 956	356 305
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	347 956	356 305
RESULTAT FINANCIER	(333 520)	(339 793)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(387 953)	(3 661 271)



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	480 000	3 539 088
SUR OPERATIONS DE GESTION		21 914
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	480 000	3 517 174
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 734	3 130 393
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	45 734	3 128 654
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 739
RESULTAT EXCEPTIONNEL	434 265	408 694
 IMPOTS SUR LES BENEFICES		30 971
 <i>Total des produits</i>	<i>66 903 793</i>	<i>50 473 666</i>
<i>Total des charges</i>	<i>66 857 482</i>	<i>53 757 214</i>
 BENEFICE NET COMPTABLE	46 311	
PERTE NETTE COMPTABLE		(3 283 547)
 * Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 281	4 753
Charges financières concernant les entreprises liées	8 760	1 981

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Sur le plan financier, la société a bénéficié d'un report d'échéances de 6 mois sur l'ensemble de ses emprunts, pour un montant total de 915 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La prorogation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2021-160 du 15 février 2021 suite à la pandémie de Covid-19 n'a aucun impact significatif sur les comptes établis au 31/01/2021.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'apport suite à la fusion ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 15 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec l'amortissement économique des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 1 000 actions de 400 euros.

Fonds commercial

* Valeur d'apport de la S.A. ALOUETTE DISTRIBUTION	Fusion le 01.10.1997	929 939
* Droit au bail Drive	Acquisition le 14.02.2011	95 000
		1 024 939

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 151 144	2 670		1 153 815
Immobilisations corporelles	36 875 098	152 810	387 367	36 640 541
Immobilisations financières - titres	682 753	54 841		737 594
Immobilisations financières - créances	313 965	8 569	21 196	301 338
	39 022 960	218 891	408 562	38 833 289

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	75 867	17 132		92 999
Immobilisations corporelles	6 289 341	2 483 769	341 632	8 431 477
	6 365 208	2 500 901 (*)	341 632	8 524 476
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 035 343		
. dégressive		465 558		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	316 520	145 050	48 456	413 114
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	4 664	14 840	2 666	16 838
	321 184	159 890 (*)	51 122 (*)	429 952
(*) Dont :				
. exploitation		60 123	51 122	
. financier				
. exceptionnel		99 767		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	48 456
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les provisions pour risques et charges correspondent :

- à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 100 k€. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. Le délai d'appel de 60 jours n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges a été maintenue ;

- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 45 k€ ;
- au risque de non imputation sur l'impôt sur les bénéfices dans les 5 ans, de réductions d'impôts mécénat à hauteur de 268 k€.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	301 338	3 757	297 582
Acomptes versés sur commandes	18 608	18 608	
Créances d'exploitation	4 270 024	4 270 024	
Créances diverses	669 047	669 047	
Charges constatées d'avance	500 646	500 646	
	5 759 663	5 462 081	297 582

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	106 046	106 046		
Emprunts bancaires (1)	29 246 139	2 828 352	11 086 447	15 331 340
Emprunts & dettes financières divers (2)	4 203 408	6 420	4 196 988	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	7 967 956	7 967 956		
Dettes diverses	166 945	166 945		
Produits constatés d'avance	3 333	3 333		
	41 693 827	11 079 052	15 283 434	15 331 340

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 21 360

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 175 337

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 285 274

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 4 183 464

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	<u>Hypermarché</u>	<u>Drive</u>	<u>Express</u>	<u>Total</u>
- Ventes de marchandises	40 994 533	16 682 765	7 021 850	64 699 148
- Production vendue (biens)	14 921	1 548	-	16 469
- Production vendue (services)	930 388	388 305	81 331	1 400 024
	41 939 842	17 072 618	7 103 181	66 115 641

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	15
- Agents de maîtrise	25
- Employés	215
	<u>255</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisations corporelles	45 734	480 000

Participation des salariés	Néant
-----------------------------------	--------------

Taux de l'impôt sur les bénéfices	Néant
--	--------------

Intégration fiscale

A compter du 1^{er} février 2017, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère JLT SUD.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**Néant****Situation fiscale latente**

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	1 210
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	1 145

La société dispose d'un déficit fiscal reportable de 2 920 897 €.

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteur de deniers, mandat d'hypothéquer à première demande) à hauteur de 29 246 139 € et par ses sûretés personnelles à hauteur de 7 436 347 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 853 815	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	148 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	415 313	415 313
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (cadres : 58%, agents de maîtrise : 36%, employés : 21%) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 204 000 €

Entreprises liées	JOUE ENERGIE	LAGEMA	LES MARCHANDIERES	JLT SUD
Participations	10 000		9 995	
Créances rattachées à des participations			98 233	
Créances diverses		147 180		267 831
Emprunts et dettes financières divers				2 075 919
Produits de participation	203	1 517	562	
Intérêts et charges assimilées				8 760

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.S. JOUE ENERGIE 37 300 JOUE LES TOURS R.C.S. TOURS 839 062 171	S.A.S. LES MARCHANDIERES 37 300 JOUE LES TOURS R.C.S. TOURS 795 287 796
Capital	10 000	10 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-70 350	14 058
Quote-part du capital détenu	100.00%	99.95%
Valeur brute des titres détenus	10 000	9 995
Valeur nette des titres détenus	10 000	9 995
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	8 793 854	50 000
Résultat du dernier exercice clos	43 897	21 128
Dividendes encaissés	-	-
Date de clôture du dernier exercice	31/01/2021	31/01/2021

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

